Chèques-Culture 2022

Activités artistiques et culturelles

sur le territoire de Couesnon Marches de Bretagne

Pour les enfants et les jeunes de 3 à 18 ans

Liste des activités aidées par les Chèques-Culture

Pour bénéficier d'un chèque-culture, rendez-vous au dos de ce document, on vous explique tout !

Arts plastiques

Nouveau !

- **A la Rencontre des Arts**
  (dessin, peinture, land'art, recup'art, écriture)
  A partir de 7 ans • à Bazouges-la-Pérouse
  Tél : 06.72.81.80.30
  pb.art@wanadoo.fr

Patrimoine

Nouveau !

- **Club Patrimoine avec l'APPAC**
  Ateliers de découvertes du patrimoine
  A partir de 8 ans • sur le territoire
  Tél : 02.56.47.53.32
  veronique.guillet@appac.bzh

Danse africaine

- **AmBe Ladjeni**
  Danse africaine et coupé décalé
  A partir de 5 ans • à Antrain
  Tél : 06.83.06.07.52
  ambeladjeni@gmail.com

Danse

- **Pirouette Danse**
  A partir de 4 ans • à Bazouges-la-Pérouse
  Tél : 06.48.68.51.06 / 06.65.16.19.38
  a.bourgine@gmail.com
  ou rouault.sandrine@orange.fr

- **Eveil corporel**
  ASC Marcillé-Raoul
  De 3 à 6 ans • à Marcillé-Raoul
  Sabrina DUVAL : 06.88.17.83.20

- **Ecole de Danse du Coglais**
  A partir de 5 ans • à Maen Roch (St-Etienne)
  Tél : 06.70.75.00.79 (seulement les après-midis)
  ecolededanseducoglais@laposte.net

Théâtre

- **Association Arthéa**
  De 6 à 11 ans • à Tremblay
  A partir de 11 ans • à St-Rémy-du-Plain et à Tremblay
  Tél : 06.70.04.96.15
  arthea.tremblay@orange.fr

- **Association Les Tourneurs de Mondes**
  A partir de 6 ans• à Noyal-sous-Bazouges
  lestourneursdemondes@gmail.com
  Tél : 06.82.30.90.69.

Arts du cirque

- **Ecole de Cirque Le Rire du Roseau**
  A partir de 3 ans • à Tremblay
  06.41.02.58.54
  lerireduroseau@gmail.com

- **ASC Cirque de Marcillé-Raoul**
  A partir de 6 ans • à Marcillé-Raoul
  Patrice LE CLOIREC: 06.85.96.08.35
  asc.marcilleraoul@gmail.com

Musique

- **Eveil musical, piano, flûte, chorale enfant**
  A partir de 3 ans • à Bazouges-la-Pérouse
  Association Music' à Bazouges
  Tél : 06.02.73.14.73
  musiqueabazouges@orange.fr

- **Accordéon diatonique, violon**
  A partir de 7 ans • à Antrain
  Association La Bouèze :
  contact@laboueze.bzh
  Tél : 02.23.20.59.14

- **Guitare acoustique, basse, guitare électrique**
  A partir de 7 ans • à St Rémy du Plain
  Vincent Limbourg : Tél : 06.22.66.30.08
  limbourgvincent@gmail.com

- **Batterie**
  A partir de 7 ans • à St Rémy du Plain
  Margaux Schérer : Tél : 06.64.43.59.65
  margauxscherer@gmail.com

A savoir... hors chèques-culture

Grâce à la participation financière de Couesnon Marches de Bretagne versée à ces deux associations, les tarifs sont déjà réduits lors de votre inscription. Pas besoin de chèque-culture. Contactez-les !

- **Ecole de Musique Interval Coglais** *(intégrée au Plan Musique Départemental)*
  Cours sur l'ensemble du territoire
  Jardin musical dès 4 ans
  Eveil musical 5 et 6 ans
  Instruments à vents, à cordes, percussions, pratiques collectives, chant (...) dès 3 ans.
  Tél : 09.66.96.61.18
  association@ecoledemusique-intervalcoglais.fr

- **Coglais Musique Jeanne Morel**
  A partir de 7 ans
  Cours à Maen Roch (St-Brice)
  Instruments à cordes et percussions
  Tél : 06.01.96.29.49
  ecoledemusiquejeannemorel@gmail.com

Les chèques-culture

Mode d'emploi

C'est quoi ?

• Ils encouragent la pratique artistique et culturelle envers les enfants de 3 à 18 ans.
• Ils participent au coût de l'activité de votre enfant dans les domaines présents dans ce dépliant (musique, cirque, danse...).

Quel montant ?

• Le montant des chèques-culture est calculé en fonction de votre quotient familial et du montant de la cotisation de l'activité. Important : toutes les familles peuvent bénéficier d'un Chèque-Culture, quelque soit le quotient.

Pour qui ?

Vous pouvez bénéficier de chèques-culture si :
• Vous habitez sur une des communes de Couesnon Marches de Bretagne.
• Votre ou vos enfant(s) ont entre 3 et 18 ans (*au maximum 2 chèques-culture par enfant*).

Comment obtenir un chèque-culture ?

En 3 étapes !

1 • Pour obtenir un chèque-culture, inscrivez votre enfant auprès d'une association présente dans ce flyer.

2 • Une fois l'inscription validée auprès de l'association :
- vous pouvez venir retirer un chèque-culture (munis de votre quotient familial et de votre fiche d'inscription) :

> lors du forum des associations le samedi 3 septembre de 10h à 13h à MARCILLE-RAOUL

> A MAEN ROCH à l'ESCC : le mercredi 7 septembre de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

> A VAL-COUESNON au Pôle Social et Solidaire : les mercredis 14, 21, 28 septembre et 05 octobre 2022 de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Date limite de retrait le mercredi 5 octobre 2022.

3 • Vous remettez à l'association votre réglement et votre chèque-culture.

INFOS au 02.99.97.71.80
mjosseaume@couesnon-marchesdebretagne.fr
www.couesnon-marchesdebretagne.fr

Conception et rédaction : Couesnon Marches de Bretagne - Impression : Imprimerie Atimco - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE